



**tic&société**

Vol. 5, n°2-3 | 2e sem. 2011 / 1er sem. 2012  
Les TICs dans les pays des Suds

---

## « Les TIC au service du développement en Afrique »

Simple slogan, illusion ou réalité ?

Alain François LOUKOU

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ticetsociete/1047>  
DOI : 10.4000/ticetsociete.1047

### Éditeur

Association ARTIC

### Référence électronique

Alain François LOUKOU, « « Les TIC au service du développement en Afrique » », *tic&société* [En ligne], Vol. 5, n°2-3 | 2e sem. 2011 / 1er sem. 2012, mis en ligne le 20 avril 2019, consulté le 21 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/1047> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1047>

---

Licence Creative Commons

# « Les TIC au service du développement en Afrique » Simple slogan, illusion ou réalité ?

**Alain François LOUKOU**  
Enseignant-chercheur  
Maître-assistant  
Département de géographie  
UFR Communication, Milieu et Sociétés  
Université de Bouaké, Côte d'Ivoire  
alain\_loukou@hotmail.com

Alain François LOUKOU est maître-assistant à l'Université de Bouaké (Côte d'Ivoire). Géographe de formation, ses recherches portent principalement sur l'analyse du rôle des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans le développement, tant à l'échelle locale que globale. Elles portent également sur les études prospectives dont l'intérêt est de favoriser la prise en compte de l'avenir dans les décisions du présent

# « Les TIC au service du développement en Afrique »

## Simple slogan, illusion ou réalité ?

### Résumé

La problématique du développement par les TIC continue d'alimenter des controverses. En dépit du contexte actuel marqué par l'utilisation intensive de l'information dans de nombreuses activités, l'apport des TIC dans le développement de l'Afrique reste encore contesté. Par rapport à ce continent, ces outils sont considérés par leurs détracteurs comme un luxe improductif au regard des priorités classiques de développement.

Tout en reconnaissant la pertinence de ces arguments, la présente étude vise cependant à en relever les faiblesses et à démontrer, à travers le raisonnement théorique et des exemples pratiques, que les TIC sont aujourd'hui un facteur décisif de développement en Afrique, voire un préalable à la réalisation de celui-ci. L'étude s'appuie également sur la riche littérature portant sur la problématique des TIC au service du développement.

**Mots-clés:** Développement, TIC, société de l'information et du savoir, Afrique

### Abstract

The problem associated with development by ICTs is a root of controversies. Despite the present context characterized by the intensive use of information in many activities, the contribution of ICTs to development remains contested. This has particularly been so for Africa where these tools are generally considered by their detractors as an unproductive luxury with respect to classical development priorities.

Without undermining the pertinence of these arguments, this study seeks to present its weaknesses and to demonstrate, through theoretical reasoning with supporting examples, that ICTs are today a decisive factor for development in Africa, and even a prerequisite to its realisation. The study is also based on the rich literature about ICTs for development issues.

**Key words:** Development, ICTs, information and knowledge society, Africa.

« Les TIC au service du développement en Afrique »  
Simple slogan, illusion ou réalité ?

**Resumen**

La problemática del desarrollo por las TIC sigue sustentando controversias. A pesar del contexto actual influido por el uso intensivo de la información en numerosas actividades, la participación de las TIC en el desarrollo de África sigue siendo recusada. Tocante a este continente, dichas herramientas son consideradas por sus detractores como un lujo improductivo en comparación con las prioridades clásicas de desarrollo.

Aunque reconoce la pertinencia de dichos argumentos, el presente trabajo pretende resaltar las debilidades y demostrar, a través del razonamiento teórico y algunos ejemplos prácticos, que las TIC constituyen hoy en día un factor (ingrediente) decisivo de desarrollo en África, son más bien un requisito para la realización de éste. El trabajo se basa igualmente en la rica literatura referente a la problemática de las TIC contribuyendo al desarrollo.

**Palabras clave:** Desarrollo, TIC, sociedad de la información y del saber, África.

## Introduction

Le concept « *les TIC au service du développement* » fait référence à l'utilisation des TIC à des fins de développement socioéconomique. Dans cette perspective, il vise à encourager l'intégration de ces outils dans les différentes activités humaines, qu'il s'agisse de l'introduction de l'informatique dans les entreprises, dans les secteurs de l'éducation, de la santé ou qu'il s'agisse des grands projets innovants de développement tels que l'administration électronique, l'aménagement numérique du territoire, etc. En raison de l'importance croissante prise par l'information dans tous les types d'activités, les TIC s'affirment désormais, dans les pays développés et émergents, comme des outils d'aide à la formalisation des stratégies de développement (à l'échelle nationale comme à l'échelle locale). En effet, l'information, dont les TIC sont le vecteur, est devenue une ressource stratégique. Dans ce contexte, ce qui est vrai pour les pays développés et émergents l'est-il tout autant pour les pays pauvres et surtout pour l'Afrique ? La formule « *TIC au service du développement* » est-elle, relativement à l'Afrique, un simple slogan (au regard des priorités classiques de développement de ce continent) ou reflète-elle plutôt une réalité ?

Pour répondre à ces interrogations, nous avons structuré l'étude en deux principales parties : la première consiste en une approche théorique de la question du développement par les TIC. Pour ce faire, elle s'inspire en partie de la littérature sur le sujet. Le raisonnement théorique n'étant jamais suffisant pour convaincre, la deuxième partie consiste en des exemples pratiques (étayés de données statistiques) tirés notamment du contexte ivoirien<sup>1</sup>. C'est donc une étude qui combine approche théorique et approche empirique.

---

<sup>1</sup> Nous avons plutôt privilégié une vision large du sujet (à l'échelle africaine) parce que, d'une façon générale, en matière de développement (ou de sous-développement), les pays africains ne se distinguent pas fondamentalement les uns des autres. C'est le constat que nous avons fait à travers les voyages que nous avons eu l'occasion d'effectuer dans différents pays du continent. Les problèmes sont presque identiques partout, à quelques rares exceptions près (l'Afrique du Sud notamment et le Maghreb dans une moindre mesure). Surtout quand il s'agit de ressources informationnelles. Pour autant, la plupart des exemples dans la présente étude portent sur le contexte ivoirien qui résume bien le contexte africain, pour les raisons évoquées.

## 1. Approche théorique de la problématique du développement par les TIC

En dépit de l'observation de terrain (les faits) et des témoignages qui tendent à montrer que les TIC sont de plus en plus utilisées, non plus comme de simples supports de communication ou des outils de facilitation du travail, mais comme de réels facteurs de développement et de promotion d'un territoire, le débat sur leur caractère inopportun en Afrique (luxé improductif pour un continent encore en proie à de nombreuses misères) reste encore d'actualité [Gado, 2008 ; Robert A.-C., 2000, etc.]. D'où la nécessité donc de mener cette réflexion théorique pour tenter de clarifier la question.

### ***1.1. Les obstacles tenaces qui s'opposent à l'admission des TIC comme facteurs de développement en Afrique***

Deux obstacles s'opposent traditionnellement à l'admission des TIC comme facteurs de développement en Afrique. En premier lieu, se dresse l'argument des urgences du continent qui veut que la priorité soit accordée aux besoins classiques (nourriture, eau potable, santé publique, éducation, routes, etc.) [Anne Cécile Robert, 2000]. En second lieu, la difficulté particulière à mesurer le poids économique et social des TIC dans le développement.

#### *1.1.1. L'argument du luxé improductif que constitueraient les TIC au regard des nombreuses priorités de développement en Afrique*

Assez fréquemment, l'actualité se rapportant à l'Afrique est marquée par des faits de calamités (famine, maladies, coups d'état sanglants, guerres civiles, catastrophes naturelles, etc.). Dans un tel contexte de misère permanente, il n'est pas du tout étonnant que les planificateurs du développement et les décideurs politiques africains, dans la hiérarchisation de leurs projets de développement, accordent peu d'importance aux technologies de l'information et de la communication qu'ils considèrent, après tout, comme des besoins vraiment secondaires, voire superflus, selon un président africain cité par Jacques Bonjawo<sup>2</sup> [2011, p.17]. Et ce, paradoxalement, en dépit de l'existence

---

<sup>2</sup>Jacques Bonjawo est un spécialiste de renommée internationale des TIC et des pays en développement. Ingénieur informaticien et diplômé MBA de l'Université George Washington, il fut senior manager au siège de Microsoft de 1997 à 2006. Adepté du développement par les technologies, Bonjawo a eu le privilège de participer à de grands sommets économiques mondiaux (Davos 2004, Lisbonne 2007) pour lesquels il a généralement été sollicité pour accompagner certains chefs d'état africains.

dans la plupart des pays d'un ministère spécialement dédié à ce secteur, censé en faire la promotion parce que supposé important.

Comment, en effet, avoir la volonté réelle d'initier des projets et de mobiliser des ressources pour le développement d'infrastructures encore perçues comme un luxe improductif alors que se posent dans le même temps des problèmes sensibles et jugés prioritaires comme la santé, la nourriture, l'eau potable, l'éducation, l'électrification ou encore les routes ? Face à de tels défis, il apparaît presque légitime pour maints Africains de développer une vision négative, voire hostile, vis-à-vis de ces TIC qu'ils apprennent en fait à découvrir. Aussi, plutôt que de les considérer comme une véritable opportunité de développement, les considèrent-ils comme inutiles, voire intrinsèquement inaptes au développement et donc ne méritant pas que les États y consacrent des investissements conséquents et ce, malgré les discours flatteurs visant à faire croire à une adhésion politique à un projet de société concernant les TIC (*cf.* citation précédente).

Ces réticences à l'égard des TIC, dont on ne peut, honnêtement, contester la pertinence (vu le contexte défavorable susmentionné), traduisent cependant moins le rejet des TIC que la difficulté pour les planificateurs et décideurs d'établir un lien opératoire entre celles-ci et le développement [Ossama, 2001]. Pour autant, la pertinence de cette position n'épuise pas la complexité du débat. Ce n'est pas parce qu'on ignore l'utilité de quelque chose que celle-ci n'a point de valeur en réalité. Prétendre, simplement sur la base de préjugés ou à partir de l'ignorance, que tel secteur est prioritaire et que tel autre est secondaire est une vision manichéenne et réductrice qui peut conduire à des erreurs aux conséquences graves pour un continent où le processus de développement est en panne dans tous les domaines. Par ailleurs, comparer ou opposer des besoins ou nécessités de natures différentes (nourriture, eau, dispensaires, routes, etc. *versus* TIC) est une approche inopérante dans la pratique, pour la simple raison que ces besoins ont des rôles différents, mais plutôt complémentaires. À propos précisément de l'argument classique relatif aux « priorités de l'Afrique » pour disqualifier les TIC comme facteurs de développement en Afrique, il convient de souligner que c'est un argument qui peut être porteur de risques. Si au mieux, en hiérarchisant les priorités, un tel stéréotype ne vise pas à légitimer l'idée selon laquelle les technologies de l'information et de la communication seraient vraiment un luxe pour ce continent, au pire on peut craindre qu'il détourne certains investisseurs et planificateurs africains, peu avertis des stratégies modernes de développement, de ces outils désormais indispensables. L'Afrique, qui a manqué l'ère de la Révolution industrielle (avec les conséquences désastreuses que cela a engendré sur son développement), peut-elle se permettre de manquer celle de la Révolution

« Les TIC au service du développement en Afrique »  
Simple slogan, illusion ou réalité ?

informationnelle, sous prétexte qu'elle aurait d'autres priorités à satisfaire d'abord ?

En vérité, sur cette question, il se pose un problème d'éclairage et d'information sur la manière dont les technologies de l'information et de la communication peuvent contribuer, de manière significative, au développement économique et social des populations et des territoires en Afrique.

S'il est incontestable que le manque de routes, par exemple, dans une région constitue un problème majeur de développement, il est également incontestable que, dans la société et l'économie de l'information où nous vivons désormais, les nouveaux facteurs de productivité, d'attractivité et de compétitivité sont la capacité à accéder à l'information et à l'exploiter suivant les besoins. Considérant par ailleurs que les investissements en TIC ne sauraient s'opposer à ceux à consentir dans les domaines dits prioritaires, nous estimons plutôt que, dans bien des cas, les TIC sont aujourd'hui indispensables pour réaliser certains projets considérés prioritaires. Dans cette logique, le Rapport Maitland [UIT, 1985] critique d'ailleurs la perception suivant laquelle les télécommunications seraient moins vitales et moins prioritaires que les réalisations telles que la production alimentaire, l'adduction d'eau ou l'électrification, par exemple. Il affirme fortement, au contraire, que les télécommunications constituent un élément essentiel du processus de développement, qui vient en complément des autres réalisations. En ce sens, il considère que ce sont des outils susceptibles d'accroître la productivité et l'efficacité de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, etc. D'où donc l'importance de disposer d'infrastructures de TIC qui permettent justement d'accéder aisément à l'information et de l'exploiter à volonté.

C'est seulement une fois que la certitude sur l'importance des TIC aura été établie qu'il deviendra relativement plus facile pour les gouvernants, planificateurs et investisseurs d'envisager des initiatives sérieuses visant à mobiliser les ressources nécessaires pour les intégrer harmonieusement dans les projets de développement. Les TIC ne constituent pas un problème totalement découplé des autres problèmes de développement. Elles sont plutôt en interaction avec eux.

Le second obstacle qui s'oppose à l'admission des TIC comme instruments au service du développement en Afrique réside en la difficulté même à mesurer le poids économique et social de ces outils dans le développement.

*1.1.2. La difficulté particulière à mesurer le poids économique et social des TIC dans le développement. Un obstacle réel mais surmontable*

De façon concrète, il est difficile de percevoir le rôle des TIC dans le développement alors que l'on parvient à mesurer statistiquement les incidences de développement de secteurs comme l'agriculture, la santé, même la recherche scientifique. Dans chacun de ces secteurs, on s'en rend compte respectivement à travers l'accroissement des rendements agricoles consécutif à l'usage des intrants, l'amélioration de l'espérance de vie, les résultats opérationnels dans différents domaines industriels ainsi que dans les stratégies de développement économique et de défense des États. La perception du rôle des TIC est rendue complexe par la difficulté même à mesurer le poids économique du secteur. Aussi, la manifestation des TIC sur le plan macroéconomique apparaît-elle pour beaucoup d'économistes comme quelque chose de nature paradoxale (voir ci-après). Ce sentiment de paradoxe découle probablement des réflexions de Robert Merton Solow<sup>3</sup>, qui observait en 1987 que l'ère de l'informatique était visible partout, sauf dans les statistiques sur la productivité (« *We see the computer age everywhere except in the productivity statistics* »). Cette antinomie fut rapidement baptisée « paradoxe de la productivité » ou « paradoxe de Solow », lequel traduit le fait que l'essor de l'informatique n'aurait pas entraîné, contrairement aux espoirs entretenus, un regain de croissance durant la période 1970-1990.

Pourtant, selon d'autres analystes économiques, ce paradoxe n'en serait pas vraiment un. Au nombre de ceux-ci, on peut citer Stephen Cohen et John Zysman [2001, pp. 34-35], deux professeurs de l'université américaine de Berkeley en Californie, qui ont par ailleurs coprésidé le Berkeley Round Table on International Economy<sup>4</sup>. Pour ces deux chercheurs, la conséquence de l'introduction des ordinateurs est déterminante, notamment par leurs implications dans les formes d'organisation des entreprises. Ils précisent toutefois que c'est moins le nombre d'ordinateurs que la modification globale que ceux-ci induisent dans le fonctionnement de l'économie qui accroît la productivité à travers un certain nombre de paramètres : mobilité géographique de la main-d'œuvre, flexibilité par rapport au type d'emploi, création d'entreprises, déplacement des investissements d'une nouveauté à une autre, évolution des organisations. Cette transformation organisationnelle générale serait à son tour génératrice de gains de productivité que l'on constaterait de

---

<sup>3</sup> Théoricien néoclassique et prix Nobel d'économie en 1987, Robert M. Solow a notamment étudié la relation entre croissance et progrès techniques.

<sup>4</sup> Le Berkeley Round Table on International Economy est considéré comme l'un des principaux centres mondiaux de réflexions et d'analyses sur la révolution économique liée aux technologies de l'information et de la communication.

« Les TIC au service du développement en Afrique »  
Simple slogan, illusion ou réalité ?

manière assez nette dans les secteurs et les pays où l'informatisation et les TIC sont très répandues dans les activités.

Étudiant pour sa part les effets de la valeur ajoutée des marchés de l'information, Rainer Kuhlen [1997, p.177], un spécialiste de l'information, note que « *sur le plan macro-économique, le développement d'un secteur de l'information engendre des changements structurels dans l'économie entière. Ce développement influe sur le produit national brut et la situation de l'emploi, et suscite l'espoir d'une croissance économique générale* ».

Cohen et Zysman (cités plus haut) soulignent un autre fait significatif : plus l'utilisation des TIC est intensive dans les activités et plus leur effet est facilement ressenti car, expliquent-ils, un taux élevé de pénétration des TIC entraîne nécessairement une réduction des coûts dans d'autres secteurs de l'économie (notamment les services).

Si la difficulté statistique à mesurer le poids économique et social des TIC est bien réelle, il n'en demeure pas moins vrai que cet obstacle peut être franchi de nos jours en raison d'une meilleure connaissance du rôle de ces outils. En outre, le changement de paradigme caractérisé par l'avènement d'une société et d'une économie de l'information tend de plus en plus à faciliter cette compréhension du rôle des TIC dans le développement.

**1.2. Le changement de paradigme impose une vision plus positive du rôle des TIC dans le développement**

Ce changement de paradigme se traduit par le rôle croissant de l'information dans les rouages de la société et de l'économie modernes [Toffler, 1991 ; UIT, 1982 ; Samara, 1999].

La société de l'information se caractérise par la réorganisation de la société autour de la production, du traitement, de la diffusion et de la consommation intensive de l'information dans pratiquement toutes les activités humaines. Cette réorganisation fait nécessairement appel à des réseaux et services de technologies de l'information et de la communication. Quant à l'économie de l'information (parfois désignée « nouvelle économie » ou encore « net économie »), elle se définit comme étant une nouvelle structure économique mondiale dans laquelle la production de biens et services d'information est prédominante dans la création de richesses et d'emplois. Ces réalités renvoient aux concepts de société du savoir et d'économie du savoir. Ces deux dynamiques concomitantes sont portées par les TIC qui ont accéléré le passage à une société et une économie fondées sur l'immatériel. Dans un tel contexte,

les nouveaux facteurs de productivité et de compétitivité deviennent la créativité, le savoir, l'intelligence et l'expertise. L'on s'aperçoit donc que les enjeux de développement liés aux TIC sont réels pour peu qu'on sache les rechercher. Dès lors, une vision plus positive du rôle des TIC dans le développement peut s'apprécier à différents niveaux:

a) Les TIC rendent possible un accès plus facile et moins coûteux à l'information<sup>5</sup> à un moment où la maîtrise de celle-ci est devenue un facteur capital du développement et où la capacité à y accéder, à la manipuler et à la diffuser conditionne la faisabilité et la durabilité du développement socioéconomique.

b) Les TIC donnent aux pays africains la possibilité d'une plus grande intégration économique, commerciale et culturelle dans le monde, à condition bien entendu que ces pays en soient parfaitement conscients et qu'ils consentent les investissements nécessaires devant leur permettre d'en saisir les opportunités.

c) Les réseaux télématiques offrent un gain de productivité et de compétitivité à travers la modification du système de management des entreprises. En effet, les échanges modernes sont fondés sur les paramètres de « réponse rapide », de « temps réel », de « concurrence basée sur le temps », etc. Les pays africains (principalement l'Afrique du Sud et les pays du Maghreb) qui parviennent à respecter ces critères grâce à l'existence de bonnes infrastructures de TIC sont devenus plus compétitifs dans la mondialisation des échanges.

d) Au plan de l'aménagement du territoire, la localisation des entreprises et des populations dans les zones fragiles (enclavement, déshérentement naturel, marginalisation due à l'éloignement par rapport aux capitales) passe impérativement aujourd'hui par la capacité de ces zones à proposer un environnement moderne et attractif fondé sur la circulation de l'information, organisée à partir de réseaux et services de télématiques performants. En influençant l'organisation et la dynamique des territoires et de ce fait, la localisation des activités et des hommes, les TIC sont devenues une nécessité sociale, un atout économique et un enjeu politique et stratégique de premier plan.

e) Une administration électronique permettrait à nos États d'être plus efficaces et de mieux servir les citoyens grâce à :

- une circulation plus rapide de l'information sous forme numérique,

---

<sup>5</sup> L'information s'entend ici dans son sens large; c'est-à-dire des données (économiques, financières et sociales); des connaissances; des œuvres divertissantes et d'actualité.

« Les TIC au service du développement en Afrique »  
Simple slogan, illusion ou réalité ?

- une communication et un partage de l'information entre les directions centrales et les services décentralisés,
- une dématérialisation de certaines procédures administratives (télé-procédures *via* des réseaux dédiés ou *via* l'Internet).

La société et l'économie contemporaines sont désormais à forte teneur d'information. Celle-ci est devenue, sinon le premier produit, à tout le moins l'un des principaux produits de consommation courante. La consommation en information des individus, des entreprises, des administrations, des collectivités et des organisations s'accroît à un rythme accéléré. Certes, il n'existe pas d'étalon pour évaluer scientifiquement cette consommation comme on le fait pour l'électricité ou pour l'eau ; mais, manifestement, cette consommation augmente de façon exponentielle et se traduit éloquentement dans l'accroissement des dépenses mensuelles de télécommunication. Cela a induit un nouveau modèle économique et social dans lequel les TIC sont incontournables.

Si l'on considère le changement de paradigme actuel déterminé par le poids de l'information et de son vecteur, et auquel n'échappe évidemment pas l'Afrique, la question n'est plus tellement de savoir si les TIC sont capables ou non d'aider efficacement au développement des pays pauvres. La question fondamentale est plutôt de savoir comment les utiliser au mieux pour le développement de ces pays. L'importance des TIC pour les pays pauvres n'est cependant pas à rechercher dans leur capacité à procurer directement le progrès économique et social à toutes les couches de la population. Une telle vision des choses brouille la compréhension et conforte les thèses pessimistes, vu que les économies et les sociétés pauvres sont encore trop peu numérisées pour que les effets directs des TIC y soient assez perceptibles.

## **2- Les TIC sont effectivement des instruments au service du développement en Afrique**

Pour au moins deux raisons, l'on peut affirmer que les TIC constituent des instruments au service du développement en Afrique

### ***2.1. Les limites de l'approche comptable***

Deux indicateurs sont généralement utilisés par les économistes des réseaux pour tenter d'apprécier correctement le poids des TIC dans le développement : il y a, d'un côté, la part des secteurs d'activité liés à la manipulation ou au

traitement de l'information dans la constitution du PNB et, de l'autre, le nombre d'emplois liés à ces secteurs d'activité. On désigne ces deux indicateurs sous les termes de facteurs diffusants ou facteurs directs, car ce sont des effets directement appréciables. Le facteur diffusant ou facteur direct des TIC consiste en effet en la création directe de progrès économique et d'emplois à travers les activités d'équipement, de service et de manufacture (quand celle-ci existe). On peut parler dans ce cas d'*output*, c'est-à-dire de rendement. Rien que sous ce rapport-là, le vaste secteur des TIC [opérateurs de réseaux et de services téléphoniques, fournisseurs d'accès à l'Internet, transporteurs de données, revendeurs de services, diffuseurs publics et privés de programmes audiovisuels, emplois intermédiaires ou annexes (informaticiens, dépanneurs, distributeurs d'équipements informatiques et de télécommunications, etc.) représente actuellement un maillon important des économies africaines. Dans un contexte économique particulièrement morose sur le continent, le secteur global des télécommunications est actuellement l'un de ceux qui génèrent le plus d'investissements étrangers, d'emplois et donc de création de richesses en Afrique. Une enquête du cabinet Ernst & Young révèle, par exemple, qu'en 2008 les TIC ont représenté 6 % du PIB de la Côte d'Ivoire avec un chiffre d'affaires d'environ 700 milliards de FCFA (1.06 milliards d'euros). Pour la même année 2008, les investissements directs dans le secteur s'élevaient à 120 milliards de FCFA (0.182 milliards d'euros), et sur la période allant de 1997 à 2008 les investissements se sont élevés à 820 milliards de FCFA (1.25 milliards d'euros). Selon ladite étude, aucun autre secteur d'activité n'a pu réaliser des résultats aussi remarquables. Il convient par ailleurs de faire remarquer que la tendance dans les autres pays africains est globalement identique à celle observée en Côte d'Ivoire (*cf.* la même étude). Au demeurant, un rapport de Hot Telecom (un autre cabinet conseil), cité par le magazine panafricain *Réseau Télécom* (avril 2011), note que la part du secteur des TIC dans le PIB de l'Afrique du Sud, de la Tunisie et de la Tanzanie, en 2009, était respectivement de 7 %, 10 % et 20 %. Ce qui montre que le secteur est partout dynamique. À cela, il faut ajouter un secteur informel<sup>6</sup>, tout particulièrement florissant et dynamique (notamment dans le domaine de la téléphonie mobile cellulaire), qui a su générer des centaines de milliers (voire des millions) de petits emplois et des revenus substantiels aux personnes de tous âges et de tous sexes qui l'exercent partout où les réseaux sont disponibles.

---

<sup>6</sup> Concernant l'économie informelle du secteur de la téléphonie mobile cellulaire, un article de l'auteur, publié en 2008 dans *The IEEE Transactions on Professional Communication Journal*, décrit le mécanisme de fonctionnement de cette forme d'économie et analyse surtout ses incidences économiques et sociales. Confer IEEE Xplore, [http://ieeexplore.ieee.org/xpl/freeabs\\_all.jsp?arnumber=4610203](http://ieeexplore.ieee.org/xpl/freeabs_all.jsp?arnumber=4610203)

« Les TIC au service du développement en Afrique »  
Simple slogan, illusion ou réalité ?

Toutefois, pendant longtemps, certains économistes ont glosé sur le fait que ces indicateurs étaient insignifiants dans la constitution du PNB des pays développés. Plus encore, dans les pays pauvres, la difficulté demeurait, en l'absence de statistiques fiables concernant ce secteur et de données sur la part de l'économie informelle des télécommunications, d'évaluer réellement le poids économique des TIC. En outre, l'approche strictement comptable (en termes financiers et de nombre d'emplois), si elle permet généralement d'appréhender le poids économique et social du secteur des TIC, n'est en revanche pas suffisante, voire pertinente, pour saisir le rôle véritable de ces outils dans l'ensemble de la mécanique socioéconomique. C'est-à-dire qu'elle est peu opératoire pour apprécier la contribution entière et réelle des TIC au processus global du développement. Dès lors, il est indispensable de distinguer la production des TIC (facteurs diffusants ou facteurs directs) de leur utilisation dans les activités économiques et sociales (c'est-à-dire leurs facteurs structurants ou facteurs indirects). Cette approche nous semble plus opérante car, dépassant le cadre souvent lacunaire des chiffres (recherche de la contribution au PNB et à la croissance, du nombre d'emplois générés), elle intègre les paramètres de l'observation empirique, c'est-à-dire le constat, les faits que l'arithmétique économique ne parvient pas toujours à saisir. C'est probablement d'avoir négligé cette dimension de l'analyse qui avait conduit Robert Solow à parler de paradoxe de la productivité que beaucoup d'analystes économiques rejettent de plus en plus maintenant.

Depuis quelques années, l'approche comptable a montré ses limites car il existe aujourd'hui des preuves factuelles qui montrent que les TIC constituent des instruments au service du développement (voir exemples concrets plus loin).

**2.2. Le facteur structurant ou facteur indirect : un indicateur plus opératoire d'appréciation du rôle des TIC dans le développement**

Le facteur structurant ou indirect des TIC (qui existe depuis longtemps, mais est ignoré, voire contesté dans certains cas) consiste à stimuler le dynamisme des autres secteurs d'activité en facilitant l'exécution de multiples tâches dans les entreprises ou dans l'administration. Il consiste aussi en l'amélioration du confort social et sécuritaire des populations à travers, par exemple, le téléphone et l'Internet que nous utilisons pour communiquer dans maintes circonstances. La télévision et la radio sont devenues des éléments incontournables de notre quotidien et nul ne peut s'en priver trop longtemps en ville ou à la campagne. On peut parler ici d'*input* car, dans ces cas-ci, les TIC agissent plutôt comme un

intransigent socioéconomique. Il est difficile d'en apprécier la mesure et la portée réelles. Toutefois, une façon pragmatique d'évaluer cette dimension des TIC dans le développement consiste simplement à imaginer la conséquence de leur privation plus ou moins prolongée dans les circonstances et les multiples activités où nous avons la nécessité et l'habitude d'en faire usage. Une chose est certaine, ce facteur, quoique indirect, agit sur la rationalisation et la gestion de différentes activités (entreprises, services administratifs, programmes gouvernementaux de développement) ainsi que sur notre mode de vie au quotidien. Ces facteurs influent à leur tour sur le produit national brut, sur notre rendement et donc sur le développement. Les travaux du chercheur J. Feather (1994), cité par F. Ossama [2001, p.66], montrent par exemple que l'utilisation des TIC, en modifiant le système de management des entreprises et des institutions, conduit à des changements structurels significatifs des activités économiques. Ainsi, l'information influencerait notablement sur la production et la distribution des biens, servirait de support aux services comme le transport, les banques, les assurances, et donnerait une base supplémentaire de compétitivité.

À la réflexion, pour les entreprises, les administrations, les collectivités, les organismes de développement et les particuliers, la question ne devrait pas tellement être celle du rôle direct de la technologie elle-même, mais plutôt celle des conséquences organisationnelles de celle-ci sur leurs activités respectives, sur le mode de vie des individus. C'est la compréhension de cette causalité-là, nous semble-t-il, qui permettrait de mieux cerner les enjeux variés de développement liés aux TIC.

Le facteur structurant des TIC sur l'économie des pays africains est pour l'instant assez marginal du fait justement que les activités nationales dans ces pays sont encore très peu numérisées, et il convient de faire des efforts de ce côté-là. C'est-à-dire que, progressivement, la télématization doit toucher les différents domaines d'activité: les industries, les services, les administrations publiques, les collectivités locales et même l'agriculture. C'est une exigence de notre époque. Ce qui devrait avoir pour incidence de rendre ces activités plus dynamiques et surtout plus compétitives.

Les exemples qui suivent montrent l'implication concrète des TIC dans le développement des pays africains :

- Au niveau de l'aménagement du territoire :

L'observation montre que les régions traditionnellement caractérisées par une insuffisance notoire en infrastructures de développement de tous types sont de ce fait particulièrement redoutées et marginalisées des fonctionnaires et opérateurs économiques qui les considèrent comme des territoires

« Les TIC au service du développement en Afrique »  
Simple slogan, illusion ou réalité ?

inhospitaliers. Pour désenclaver et dynamiser ces régions, on recourt désormais aux TIC. L'État de Côte d'Ivoire, par exemple, a eu à recourir à partir de 1993, en partie, aux télécommunications, à travers un projet de transmission satellitaire baptisé Comsat<sup>7</sup>, judicieusement intégré dans un programme élargi incluant un projet routier. Afin d'assurer une couverture totale du territoire ivoirien en réception radio et télévision, le gouvernement de Côte d'Ivoire avait signé en 1993 un contrat avec la société américaine Comsat pour l'acheminement des signaux des programmes nationaux. En 1996, le projet est entré dans sa phase opérationnelle et a permis de desservir le pays dans d'excellentes conditions d'écoute et de vidéo. En connectant les régions défavorisées au reste du pays et au monde, ces projets combinés ont apporté de significatifs changements dans le développement local, changements qui se traduisaient notamment en termes de rupture de la marginalisation géographique et d'attractivité régionale sur les plans économique et administratif. Malheureusement, la guerre civile de 2002 a provoqué la destruction de nombreuses stations relais de réception des signaux, replongeant du coup des régions entières dans leur situation initiale de marginalité. La crise postélectorale de novembre 2010 à avril 2011 a encore aggravé cette situation. Au regard de l'importance de ces équipements en termes d'aménagement du territoire et d'enjeux informationnels, leur réhabilitation est indispensable.

- Au niveau de la gestion moderne des activités agricoles :

L'agriculture et la paysannerie constituent le pilier traditionnel de la plupart des économies africaines. Mais, assez paradoxalement, c'est le secteur qui a le moins bénéficié des avantages des télécommunications. Pourtant, à l'analyse, il ressort que ce secteur a beaucoup à gagner à utiliser ces instruments. C'est ce qu'ont compris depuis quelques années de nombreuses coopératives agricoles ivoiriennes qui recourent désormais aux TIC pour gérer plus dynamiquement leurs activités. Lors d'une enquête de terrain entreprise en 2003 dans le cadre de la rédaction de notre thèse de doctorat [Loukou, 2005], nous avons en effet pu observer que, dans les campagnes, que le téléphone, le fax et de plus en plus l'Internet sont aujourd'hui d'utiles instruments d'aide à une gestion plus dynamique des activités coopératives agricoles en Côte d'Ivoire. Cette tendance s'est même renforcée avec le temps. Par ailleurs, l'avènement de l'agriculture de précision<sup>8</sup>, qui est une technique culturale innovante, d'application pratique

---

<sup>7</sup> Comsat (Communication Satellite Corporation) est le nom de l'entreprise américaine chargée de commercialiser les services du satellite Intelsat.

<sup>8</sup> Utilisant les fonctionnalités du GP combinées au système d'Information géographique (SIG) et à la micro-informatique, l'agriculture de précision est un concept innovant de conduite des grandes

simple mais efficace en termes d'accroissement de la quantité et d'amélioration de la qualité des productions ainsi que de préservation de l'environnement, ouvre des perspectives encore plus larges d'une utilisation avantageuse des TIC dans le secteur agricole national, notamment pour les nombreux agro-industriels.

- Au niveau de l'intégration de certaines activités à vocation régionale :

Les TIC jouent aujourd'hui un rôle de premier ordre dans le fonctionnement entièrement télématé et décentralisé de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM)<sup>9</sup> de huit pays de l'Afrique de l'Ouest. Sans elles, cette structure régionale de développement n'aurait jamais pu voir le jour et servir les intérêts des pays qui la composent. Au-delà de la facilitation du routage des ordres de bourse (de façon électronique, en temps réel et simultanée pour tous les intervenants de chacun des 8 pays), les TIC offrent là un bel exemple de modélisation des nouvelles formes et possibilités d'organisation et de dynamisation d'activités sur des espaces géographiques vastes et distants. Elles favorisent en même temps la nécessaire intégration économique et politique régionale pour des pays aux économies faibles considérées individuellement.

- Au niveau des transactions monétaires interurbaines :

L'avènement des TIC a totalement bouleversé le mode traditionnel de transfert d'argent en Afrique, qui reste une activité très développée en raison de la dépendance financière de nombreuses populations des zones rurales vis-à-vis de celles des zones urbaines, et parfois inversement. Désormais, le transfert dit électronique d'argent est la procédure la plus usitée pour l'envoi d'argent entre deux villes d'un pays. Cette procédure est jugée plus fiable et plus rapide, le résultat étant quasi instantané. En effet, dans les instants qui suivent le dépôt de l'argent dans une agence agréée, et pourvu qu'il soit informé par téléphone mobile, le destinataire peut immédiatement retirer l'argent qui lui a été transféré en se rendant dans une agence locale des diverses entreprises<sup>10</sup> qui opèrent

---

exploitations agricoles. Elle vise à assurer une production de quantité et de qualité tout en recherchant la sauvegarde de l'environnement.

<sup>9</sup> Créée en 1996, la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) est une institution financière regroupant les huit pays de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA) : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.- Son siège se trouve à Abidjan en Côte d'Ivoire, mais les structures centrales du marché financier sont représentées dans chacun des États membres par une antenne nationale de bourse (ANB) reliée au siège par un relais satellitaire qui achemine les ordres de bourse de façon équitable.

<sup>10</sup> Le transfert dit électronique d'argent connaît un tel succès partout en Afrique qu'indépendamment des sociétés traditionnellement spécialisées dans cette activité (Western Union, Money Gram, Money Express, etc.), qui opèrent généralement en partenariat avec les banques ou les postes

« Les TIC au service du développement en Afrique »  
Simple slogan, illusion ou réalité ?

dans ce domaine. Muni d'une pièce d'identité, il n'a qu'à communiquer le numéro de transfert, le code secret ainsi que le montant de l'argent qui lui ont été préalablement communiqués au téléphone par l'émetteur.

Les nouveaux systèmes de transactions monétaires électroniques offrent de réelles possibilités de mettre les TIC au service du développement. Ils constituent un autre exemple patent de modélisation de nouvelles formes d'utilisation des TIC au service du développement en Afrique où le taux de bancarisation demeure encore très faible.

Bien entendu, au-delà de ces quelques exemples concrets, les applications multisectorielles des TIC dans le développement socioéconomique des pays africains s'étendent à d'autres domaines d'activité.

## Conclusion

Depuis au moins la dernière décennie du 20<sup>e</sup> siècle, une rupture majeure s'est opérée dans le fonctionnement des économies et des sociétés. L'Afrique, en dépit des nombreux problèmes qui entravent son développement, n'échappe pas à cette rupture caractérisée par la prégnance de l'information et des technologies qui la véhiculent, en l'occurrence les TIC. Ces outils façonnent régulièrement notre mode de vie, modifient notre façon de travailler, structurent les activités humaines. Certes, de par leurs caractéristiques intrinsèques, les technologies de l'information et de la communication ne se prêtent pas aisément à des mesures directes de rendement et de production, contrairement à d'autres secteurs d'activité. L'on parvient, par exemple, à obtenir des résultats concrets de l'influence de la production d'engrais sur le rendement agricole ; des dépenses de santé sur l'espérance de vie, ou même des retombées sociales et économiques des investissements consentis dans le secteur de l'éducation. Les TIC ne sont pas appropriées à de telles analyses de corrélation directe avec le développement. En outre, l'impossibilité de considérer les observations faites dans les pays développés et émergents comme des itérations indiscutables ne permet pas non plus de formuler une théorie générale sur le rôle des TIC dans le développement.

Néanmoins, deux idées fondamentales, de notre point de vue, aident à percevoir l'interaction dynamique et productive entre technologies de l'information et de la communication et développement. D'abord, il convient

---

locales), les opérateurs de téléphonie mobile se sont eux aussi positionnés sur cette niche technocommerciale très florissante.

d'admettre que le développement n'est pas seulement synonyme de progression du revenu national, pas plus qu'il n'est nécessairement subordonné à celui-ci. C'est un processus beaucoup plus global qui concerne davantage l'amélioration de l'ensemble des conditions de vie de l'être humain (santé, éducation, information, savoir, etc.). En conséquence, la réalisation d'une telle quête suggère de prendre en compte tous les facteurs qui peuvent y concourir. Or, à la réflexion, les technologies de l'information et de la communication y contribuent significativement aujourd'hui en raison du contexte nouveau fondé sur le modèle socioéconomique immatériel porté par l'information. Ensuite, le fait que les TIC ne soient pas très appropriées à des calculs directs de rendement et de production ne signifie pas pour autant qu'elles soient sans incidence sur le développement. D'une part, leurs effets sur celui-ci se manifestent généralement de façon beaucoup plus indirecte que directe. D'autre part, les modèles actuels en matière de développement nous éclairent de mieux en mieux sur la façon de concilier TIC et développement à travers le rôle joué par l'information dans l'économie et la société modernes. En outre, la réalité nous renseigne sur le fait que ces instruments interviennent dans la plupart des activités humaines où elles s'avèrent être de précieux auxiliaires de développement. En fait, tout dépend de la façon, judicieuse ou non, dont les TIC sont associées aux autres facteurs de développement, et de la capacité ou non des populations, des entreprises, des collectivités et des États à les utiliser intelligemment dans les routines de l'ordre économique et social.

À ces différents égards, l'on peut affirmer avec conviction que l'expression « *les TIC au service du développement en Afrique* » n'est pas à considérer comme un simple slogan de technocrates, ni comme une illusion de chercheur égaré. Elle traduit bien une réalité concrète qui invite alors les États africains (malgré leurs priorités classiques de développement), les entreprises et les collectivités à consentir les investissements adéquats dans les TIC. En effet, ces outils sont en passe de constituer en ce 21<sup>e</sup> siècle un puissant moteur de développement des nations, comme le furent naguère l'agriculture puis l'industrie.

« Les TIC au service du développement en Afrique »  
Simple slogan, illusion ou réalité ?

## Références bibliographiques

- BONJAWO J. 2011. Révolution numérique dans les pays en développement. L'exemple africain, Paris : Dunod.
- COHEN S. et ZYSMAN J., 2001. Entretien : « L'aube d'une ère nouvelle », dans dossier « La société du savoir. L'impact des nouvelles technologies sur la vie quotidienne, l'économie, l'éducation, la formation, la démocratie... », Sciences humaines, hors série n °32, mars-avril-mai 2001, p. 34-35.
- ERNST&YOUNG, 2009. « Le développement des télécommunications en Afrique », <http://www.ey.com>
- GADO A., 2008. « Téléphone mobile, Internet et développement : l'Afrique dans la société de l'information ? », Tic&société [En ligne], vol. 2, n °2, consulté le 10 octobre 2011. URL : <http://ticetsociete.revues.org/488>
- KUHLEN R., 1997. « Les effets de la valeur ajoutée des marchés d'information » in : La société informationnelle, Paris : L'Harmattan, p. 171-180
- LOUKOU A. F., 2005. Télécommunications et développement en Côte d'Ivoire à l'ère de la société de l'information et de la mondialisation, thèse de doctorat, Université Montpellier III
- LOUKOU A. F., 2008. « The Informal Economy in the Sector of Mobile Telephony in Ivory Coast: Survey of the Productive and Social Role of an Original Activity » in : Actes du colloque « Opening the Information Economy », 13-16 juillet 2008, Montréal (Canada), IEEE Transactions on Professional Communication Journal, [http://ieeexplore.ieee.org/xpl/freeabs\\_all.jsp?arnumber=4610203](http://ieeexplore.ieee.org/xpl/freeabs_all.jsp?arnumber=4610203),
- OSSAMA F., 2001. Les nouvelles technologies de l'information. Enjeux pour l'Afrique subsaharienne, Paris : L'Harmattan
- RÉSEAU TÉLÉCOM, 2011. « Les TIC, nouveau moteur de la croissance africaine », <http://www.reseautelecom.com/20110418302/Dossiers/les-tic-nouveau-moteur-de-la-croissance-africaine.html>
- ROBERT A.-C. 2000. « Internet, la grenouille et le tracteur rouillé », *Revue Manière de voir*, n °51, mai-juin 2000
- SAMARA N., 1999. Discours à l'occasion du « African Development Forum » : "The challenge to Africa of globalisation and the information age", [http://www.uneca.org/adf99/1025address\\_noah\\_samara.htm](http://www.uneca.org/adf99/1025address_noah_samara.htm)

Alain François LOUKOU

TOFFLER A., 1991. Les nouveaux pouvoirs. Savoir, richesse et violence à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle, Paris : Éd. Fayard (pour la traduction française).

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (UIT), 1985. « Le chaînon manquant », Rapport de la commission indépendante pour le développement mondial des télécommunications (sous la direction de Sir Donald MAITLAND),

[http://www.itu.int/osg/spu/sfo/missinglink/le\\_Chainon\\_Manquant-A4-F.pdf](http://www.itu.int/osg/spu/sfo/missinglink/le_Chainon_Manquant-A4-F.pdf)